



PROGRAMME DE FORMATION

Monter et conduire un appel à projets urbains

(référence F61)

Objectifs

- Comprendre les spécificités de l'appel à projets urbains et son intérêt
- Connaître le cadre juridique de l'appel à projets
- Identifier les différents types d'appels à projets, les territoires et projets pouvant être concernés
- Repérer les grandes étapes d'un appel à projets
- Connaître les facteurs de succès de la démarche

Public

DGS, DGA à l'urbanisme et à l'aménagement, responsables de service aménagement et urbanisme en collectivités, directeurs, responsables opérationnels et chefs de projet au sein de SEM d'aménagement, promoteurs, aménageurs privés, établissements publics d'aménagement, propriétaires fonciers institutionnels

Prérequis

Envisager la désignation d'un opérateur pour aménager un foncier d'importance

Méthodes et support

Alternance d'exposés théoriques alimentés par des cas concrets et des échanges interactifs (travail en groupe, quiz...). Un support de cours sera remis à chaque participant.

Durée

1,00 jour(s)

7:00 heures

Informations complémentaires

Intervenants:

- Laurent LE CORRE, Responsable Montages juridiques et opérationnels, SCET
- Anne-Catherine OTTEVAERE, Directrice de missions, Projets de territoires, SCET

Point fort: La co-animation juridico-opérationnelle de la journée fournit une approche complète et concrète de la thématique

Nouveau stage 2020

Pour tout renseignement complémentaire : formation@scet.fr

Contenu

- La spécificité de l'appel à projets par rapport à l'appel à manifestation d'intérêt, la concession d'aménagement, le concours promoteur
- L'appel à projets et :
 - Le droit de la commande publique et de la maîtrise d'ouvrage publique
 - Le droit de la propriété des personnes publiques
 - Le droit des participations d'urbanisme etc....
- Etat des textes européens et nationaux, de la jurisprudence
- Retours d'expériences : typologie des appels à projets
 - Type de territoires concernés
 - Types de fonciers
 - Types de projets
- Les grandes étapes de l'appel à projets : aspects juridiques et opérationnels
 - La préparation de l'appel à projets : périmètres, intentions du propriétaire
 - La mise en œuvre de l'appel à projets :
 - La constitution du dossier de consultation : les chaussees trapes à éviter
 - Les critères d'analyse des candidatures et des offres
 - La négociation avec les opérateurs (quelle organisation ? au sein de la collectivité / des opérateurs, le jeu des acteurs, les points d'attention juridiques, financiers et opérationnels)
 - La finalisation de l'appel à projets : quelle contractualisation ?
 - Quels retours d'expériences ? Réinventer Paris, Inventons la Métropole du Grand Paris, site Saint Louis à Saintes etc...